



Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social

Certification : Ministère chargé de la solidarité

Niveau 3* - 546 heures

* nouvelle classification anciennement niveau I

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/09/2026

Présentation

Le DEAES constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

Il fusionne les Diplômes d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) et d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP).

Il atteste des compétences requises pour exercer les activités visant à :

- Accompagner les personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie ou en situation de vulnérabilité sociale dans leur quotidien, leur vie sociale et citoyenne.
- Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.

L'accompagnement éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Publics

Les professionnels qui accompagnent des personnes dépendantes ou en perte d'autonomie (enfants-adolescents-adultes) en situation de handicap ou des personnes en cours de reconversion professionnelle.

La formation de l'AES rassemble un public très hétérogène tant du point de vue des origines socio-professionnelles que des trajectoires individuelles.

La formation, à partir de cette diversité, crée une dynamique apprenante.

Compétences visées

L'organisation de la formation est basée sur l'acquisition de compétences d'accompagnement éducatif et social telles que:

- Participation à l'élaboration et mise en œuvre des projets personnalisés
- Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Communication professionnelle à l'interne et à l'externe
- Connaissances des politiques publiques, de la santé, et de l'environnement d'intervention
- Identité et positionnement professionnels dans le champ du travail social
- Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel.
- Repérer les potentialités de la personne.
- Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité.
- Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités.

Le CCPAM assurera un accompagnement personnalisé tout au long de la formation et sur les stages. Le diplôme peut être obtenu par la voie de la formation, et tout ou partie, par la VAE ou l'apprentissage.

CURSUS

Rentrée : nous contacter

Durée : 12 à 18 mois

Cours : 546 h

Stage : 140 h à 840 h selon statut

Rythme : 5 à x10 jours / mois + stages

TARIFS

6 552 €

Frais de dossier : 100€

CONTACT

Responsable formation

Sophie ANNARUMMA
sannarumma@collcoop.org

Informations

Salima GEOLARD
sgeolard@collcoop.org
04 42 10 02 46



Admission

- Constitution d'un dossier d'admission avec CV, lettre de motivation
- Entretien de positionnement

Conditions d'accès

Les conditions d'accès sont consultables sur notre site internet www.collcoop.org

Partenaires



Contenu

Les contenus de formation se répartissent en cinq domaines de compétences :

- Domaine de formation 1 (DF1) : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
126 heures dont 21 heures AFGSU 2
- Domaine de formation 2 (DF2) : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.
91 heures
- Domaine de formation 3 (DF3) : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.
105 heures
- Domaine de formation 4 (DF4) : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.
140 heures
- Domaine de formation 5 (DF5) : Travail en équipe pluri professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.
98 heures

Enseignement transversal : professionnalisation et construction de l'identité professionnelle.

Évaluation :

L'évaluation se fait tout au long de la formation pour chaque domaine de compétences

Stages pratiques :

840 heures en 2 stages minimum

140 heures pour les personnes en cours d'emploi—Evaluation pour chaque stage

Lieux d'intervention :

Structures collectives ou au domicile des personnes

Plus d'infos



Recrutement

En continu

Entretien de sélection :

sur convocation après réception du dossier de candidature

Allègements

Des allègements sont possibles en fonction des diplômes obtenus.

Nous consulter

Plus d'infos sur www.collcoop.org

Certification

Bloc 1 : épreuve écrite, étude de cas pratique, épreuve orale, présentation d'un dossier de pratique professionnelle, validation du stage.

Bloc 2 : épreuve orale à partir d'une étude de cas et validation du stage,.

Bloc 3 : épreuve orale à partir d'un document élaboré par le candidat et validation du stage.

Bloc 4 : épreuve orale, présentation d'une étude de situation vécue en stage et d'un document élaboré par le candidat.

Bloc 5 : épreuve écrite sur table et validation du stage.